Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 48

Rubrik: Lo vîlhio dèvesâ
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

61me ANNÉE — N° 48 *Fondé par L. MONNET et H. RENOU.* Samedi 1er décembre 1923

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : *Suisse*, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — *Etranger*, port en sus

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ENTRE NOUS VOISINE

Le joli feu, Voisine, et qu'il fait bon s'y chauffer ! Cela seul consolerait de l'hiver. — Voici dans le four les marrons qui embaument et se craquèlent. La cafetière chante. Tout à l'heure les enfants rentreront de la « glisse » poudrés de neige, roses de froid, affamés et joyeux. Il y aura du bruit, des cris, des rires, ...peut-être y aura-t-il aussi quelque gronderie, quelque souci remis au jour par leur présence, la chère fatigue de les servir et de veiller à leur bien-être ! Et plus tard encore il y aura le retour du père avec les apprêts de la veillée, les soins du ménage, les préparatifs du lendemain, tout le labeur essentiel et simple dont nous autres, les femmes, avons la charge avant tout autre devoir.

Mais ce moment présent, Voisine, est un petit « bon moment » qui passe.

Profitez-en. C'est une sagesse comme une autre, voyez-vous, de savoir recueillir le calme de l'heure, de s'astreindre même à fermer les yeux de temps à autre. La vue des choses est plus nette quand on les rouvre et l'esprit reposé plus alerte. Il ne faut pas oublier qu'avec la responsabilité du foyer nous avons celle de nous-mêmes et que de notre bon état dépend celui de la maison.

C'est pourquoi je pense qu'en ce temps difficile où l'agitation extérieure ébranle jusqu'à l'intimité de nos vies bourgeoises, il serait bon d'envisager la nécessité d'une heure de repos journalière. Une heure entre les deux parties actives de la journée, une heure de trêve où l'on puiserait de nouvelles forces pour reprendre le fardeau posé sur le seuil, pour faire bon accueil, quoi qu'il advienne, au retour souvent soucieux du mari et rendre un sourire tout neuf à celui des enfants...

Voici un petit « bon moment » qui passe, Voisine, profitons-en. L'Effeuileuse.

Encore un comble. — Savez-vous quel est le comble de la galanterie ? Non, n'est-ce pas ! Eh bien, quand deux amis jouent aux cartes ensemble, c'est quand l'un d'eux refuse de taper les cartes pour ne pas faire mal aux dames qui sont dans le jeu.

Précaution. — Cela se passe à Genève, sur le pont du Mont-Blanc. Un ouvrier tailleur allemand monte sur la barrière et résolument se jette dans le Rhône. Puis regrettant son acte, il s'écrie : « hilfe ! hilfe !...

Un ouvrier cabinotier, témoin de l'incident, lui crie : « Bogre de bof !... savais-tu pas apprendre à nager avant d'apprendre l'allemand. P.

LA VERMENA

Quoqui dzo dèvant l'abbeyi de Velâ-lè-derbon, ti lè dzein voliavent refére lâo z'ottô. Lâi avâi on retaparrè que s'étai met d'accord avouè lo sindique po betâ sè z'uti âc catse ponpe et trottâve pè lo veladzo po queri se n'ovrâdzo.

L'intrè tsi ion io, l'avâi n'a fenne que pioullive si z'einfants.

— Ai-vo auquiè à refére Madama ?

— Ma fai, n'é pas lèsi ora dè vo répondre, su prôu accouétia dè tia lè piâo à mè z'einfant que dussont allà à l'écoula.

— En âi-vo bin dè cllià piâo que lai fa lo magnin.

— Quaisi-vo ! si vo pllié no z'ein ai qu'on ne pâo pas pi s'en dibarrassi.

— Eh bin ! revindrî on autro iadzo. A reverrè !

On bet pie lèvè noutron tapaseillion intrè dein onna petita carrâïe.

— Ai-vo de l'ovradzo pô lo chôdronier ?

— Ma fâi, se lâi répond la fenne qu'ètâi assebin aprî dâi tîte, ne pù pas vo répondre ora, su on bocon pressâïe po lè zécoulè.

— Ma què feidè-vo quie ?

— Eh bin ! lâi répond la fenne, y tsertso dâi piâo.

— Mà ! mà ! mà ! se vo pllié ne va baillî pas tant de peinè à tsertsî dâi piâo, outra vesena porrâi bin vo reindre serviço, sè de-vo pas lo lâi ein dèmanda. N'a pas fauta de lè tsertsi. Ie corrant tant que su lo quegnu. *T. Y.*

IL Y A CENT ANS

L'INSTALLATION de M. Porchat comme professeur de droit romain à l'Académie a eu lieu lundi 3 novembre, à 10 heures, dans la salle du collège dite le Temple allemand. Il s'agit du poète Jean-Jacques Porchat.

Le ministre Robert Bergier donnera, avec permission du conseil académique, depuis décembre à mai prochain, un cours public d'histoire suisse, considérée sous les rapports civil, politique et religieux. Lui écrire Clos de Bulle.

L'instituteur Delapraz, rue Mercerie, offre à vendre un cabinet littéraire composé de 600 ouvrages — romans, voyages, histoire — pour le prix de 1000 francs.

La place de régente à Cour est vacante. Traitement : 212 francs par an et une toise de bois de sapin rendue devant le logement, à charge pour la régente de chauffer la chambre d'école, qu'elle doit fournir, ainsi que son logement ; et comme cette chambre et ce logement sont actuellement déterminés, il est fait une retenue de 4 louis par an sur les sus dits 212 francs pour le loyer. Examen, mardi 2 décembre.

La régie des postes et messageries du canton de Vaud prévient le public qu'à dater du 1er décembre prochain la messagerie de Lausanne à Genève sera conduite par les relais de la poste aux chevaux, et fera sa course sans s'arrêter et en moins de sept heures. On part chaque dimanche et jeudi à 6 heures du matin et le mardi à 9 heures. Coût : 5 francs.

Si l'on veut aller à Genève en bateau, on part tous les deux jours, d'Ouchy, à 9 heures du matin, et on revient avec le même bateau, qui part de Genève également tous les deux jours. C'était plus qu'en l'an de grâce 1924, puisqu'il n'y a que deux départs pour Genève par semaine. Il est vrai qu'en 1823 il n'y avait pas encore de chemin de fer.

Ducret, chaudronnier à Lausanne, annonce une chaudière à lessive dont le coulage s'opère de lui-même. Très économique, très pratique et vite... oublié ! Le dit construit aussi des fourneaux pour les perruquiers et les menuisiers.

Deux lettres de rente ayant été égarées et appartenant, par cession, à la Société militaire de la pompe à feu des Râpes d'Orient, M. le lieutenant-colonel Hignou prévient les personnes à qui les susdites lettres de rente pourraient être présentées que le conseil d'administration s'est entendu avec les débiteurs pour que ces titres ne soient valables que pour leurs véritables propriétaires !

A vendre un uniforme neuf de chasseur à cheval. S'adresser à J.-J. Pouly, Montpreveyres.

On lit dans la *Gazette* : Dans une cure bien située du canton de Berne, à 4 lieues de Morat, on prendrait en pension 3 ou 4 jeunes demoiselles pour apprendre l'allemand par principes (ne lisez pas *par principe*). Prix de pension : 15 louis par an. S'adresser au pasteur Rutimeyer, à Lapplen près d'Aarberg.

Louis Tissot, épicier de Genève, avise le public de Lausanne qu'il a reçu d'Annonay des bougies de toutes dimensions, dont la forme et la beauté ne laissent rien à désirer.

Six sacs de blé, logement, jardin, plantage, huit francs pour achat de bois, outre celui nécessaire pour chauffer la salle d'école, traitement de 32 francs pour le régent de Cottens. Examen, 8 janvier 1824.

Le dentiste Taillefer, de la Faculté de Genève, construit dentiers, demi-dentiers, portions de dentiers, à base d'or, de platine ou d'argent doré, avec des dents naturelles ou artificielles, et des intervalles émaillés, imitant parfaitement les gencives. Il fait entre autres disparaître la difformité qu'on nomme *menton de galoche* et fait des obturateurs remplaçant même le voile du palais. Sa science mécanique est étendue. Celui qui aurait perdu son nez peut s'adresser à lui; il lui en refera un.

On offre à vendre de superbes tableaux au *marmor tinto* (genre de peinture peu connu ici) exécutés par B. Zobel, peintre, à Londres. Les voir place de la Palud, chez M. Philippe Gonvers.

Au magasin de musique Hofmann, rue de Bourg : La lyre des demoiselles, recueil de dix nouvelles romances ou nocturnes, avec accompagnement de piano ou guitare.

De suite ou pour la chandeleur 1824, à Donatyre, un moulin bien achalandé, où l'eau ne tarit jamais.